

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 30213 Numéro SIREN : 834 239 477 Nom ou dénomination : SHARIES

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2019 sous le numéro de dépôt 22358

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 25-02-2019

N° DE DEPOT : 2019R022358

N° GESTION : 2017B30213

N° SIREN : 834239477

DENOMINATION : SHARIES

ADRESSE : 131 avenue de Suffren 75007 Paris

DATE D'ACTE : 24-01-2019

TYPE D'ACTE : Certificat

NATURE D'ACTE : Attestation bancaire



BNP PARIBAS

Territoire PARIS XV
Agence Lowendal
35 avenue de Lowendal
75015 PARIS
Tél. : 01.53.69.54.04
Fax : 01.53.69.54.25

Paris, le 24 janvier 2019

SAS Sharies
131 avenue de Suffren
75007 PARIS

Certificat de dépositaire

BNP PARIBAS, Société Anonyme au capital de 2.499.597.122 euros, dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662042449, RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Emilie Roinard, chargée d'affaires professionnels soussignée,

Atteste par la présente que la somme de 249.979,12 euros, (deux cent quarante-neuf mille neuf cent soixante-dix-neuf euros et douze cents) a été déposée au crédit d'un compte bloqué "Augmentation de capital" n° 30004 00150 00010106017 13 ouvert sur les livres de l'Agence BNP Paribas de Lowendal sise à 35 avenue de Lowendal, 75015 Paris, au nom de la société SHARIES, Société par Actions Simplifiées au capital de 12.692 euros dont le siège social est 131 avenue de Suffren, 75007 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 834 239 477.

Cette somme représente les souscriptions à une augmentation de capital de 2 692 euros, (deux mille six cent quatre-vingt-douze euros) décidée par :

- Délibération de l'assemblée générale mixte des associés du 21 décembre 2018 à hauteur de 2 692 actions nouvelles émises, souscrites et libérées en numéraire de la valeur nominale de 1,00 euro (un euro) et de la totalité de la prime de 91.86 euros (quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-six cents) soit un prix unitaire de 92.86 euros (quatre-vingt-douze euros et quatre-vingt-six cents), prime d'émission incluse.

Ce certificat est établi en vertu des dispositions de l'article L 225-146 du code de commerce.

Emilie Roinard
Chargée d'affaires professionnels

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 25-02-2019

N° DE DEPOT : 2019R022358

N° GESTION : 2017B30213

N° SIREN : 834239477

DENOMINATION : SHARIES

ADRESSE : 131 avenue de Suffren 75007 Paris

DATE D'ACTE : 29-01-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de président

SHARIES
Société par actions simplifiée au capital de 12.692 euros
Siège social : 131, avenue de Suffren, 75007 Paris
834 239 477 RCS Paris
(la "Société")

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES MEMBRES DU COMITE DE
SURVEILLANCE DU 29/01/2019**

EXTRAITS

EXTRAIT N°1

1. Désignation du président du Comité de Surveillance

Le président de séance invite les membres du Comité de Surveillance à procéder à la désignation du président du Comité de Surveillance et propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Comité de Surveillance, à l'unanimité, décide de nommer en qualité de président du Comité de Surveillance :

- Monsieur Julien MORVILLE

pour la durée de son mandat de membre du Comité de Surveillance, soit pour une durée de trois (3) ans venant à expiration à l'issue de la réunion de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Conformément aux statuts de la Société, le président du Comité de Surveillance organisera et dirigera les travaux du Comité de Surveillance. À ce titre, il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les membres du Comité de Surveillance sont en mesure de remplir leur mission.

Monsieur Julien MORVILLE remercie les membres du Comité de Surveillance de leur confiance et déclare accepter ces fonctions, et que rien ne s'y oppose.

La séance se poursuit alors sous la présidence de Monsieur Julien MORVILLE.

[...]

EXTRAIT N°2

2. Pouvoirs

Le Comité de Surveillance confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Certifié conforme

